

Lettre ouverte à l'ensemble des parents de la CCYN

Chers parents,

Pour mémoire, [une pétition](#) a été lancée en septembre 2020, par les parents d'élèves de Sergines pour dénoncer le manque de communication et la prise de décisions sans préavis convenable (fermeture de site, changement du mode de facturation impliquant une augmentation significative des tarifs).

L'engagement pris par le président de la CCYN (lors du conseil communautaire de septembre 2020) à recevoir les parents d'élèves pour trouver un compromis n'a pas été tenu et ce, malgré la médiation entreprise par les Maires du groupe scolaire de Sergines que nous tenons à remercier pour leur implication. En échangeant avec d'autres parents d'élèves, nous avons constaté des problématiques similaires sur d'autres sites. Les plaintes récurrentes de certains usagers des structures gérées par le service enfance de la CCYN ont même amené certaines communes à reprendre en main leurs structures périscolaires.

Le **CC-ME** a donc décidé de lancer un groupe de travail pour trouver des solutions constructives à ces problématiques. Nous appelons donc tous les parents concernés, et notamment les représentants de parents d'élèves (élus dans les établissements scolaires) à rejoindre le **CC-ME** (<https://ccme89.github.io/>) pour constituer une instance représentative des usagers des services enfance.

Compte tenu du contexte sanitaire, il ne sera pas organisé de réunion en présentiel, nous sommes en train de chercher des solutions pour organiser des actions en lignes. Vos suggestions sont les bienvenues (contact.ccme.89@gmail.com).

Vous trouverez ci-dessous les revendications et une affiche avec un lien (<https://www.wesign.it/fr/social/non-aux-augmentations-des-prestations-enfance-sans-previs-de-la-ccyn>) vers la pétition en ligne lancée par le **CC-ME** que nous vous invitons à diffuser :

Dans la cadre de la présente pétition à l'attention des élus de la CCYN, nous demandons :

- **à ce que les derniers tarifs portés à la connaissance des parents au moment de l'inscription soit appliqués pour le mois de juillet 2020** (ce sont ceux votés en juillet 2018 pour application en Septembre 2018 - délibération [2018.098](#)). Ce qui implique le remboursement de la hausse appliquée sans préavis et après l'inscription et le report de la hausse votée début juillet au mois d'aout 2020 attendu qu'il est précisé dans les résolutions [2020.75](#) & [2020.76](#) et [l'article 8 du règlement intérieur](#) « que les tarifs seront annexés au règlement intérieur distribué aux familles lors de l'inscription ».
- **Que les usagers soient informés de chaque modification du règlement intérieur.** Au minimum par voie d'affichage sur les sites précisant les modifications décidées et mise à disposition des parents sur site d'un exemplaire du règlement intérieur à jour. Pour informations 7 résolutions votées ([2020.75](#) – [2020.76](#) – [2020.113](#) – [2020.114](#) – [2020-131](#) – [2020-161](#) – [2021-15](#)) portant sur des augmentations de tarifs ou modifications du règlement intérieur des services enfance sur les derniers conseils communautaires.
- **La mise en place d'une instance représentative des usagers** (par exemple sur la base des représentants des parents d'élèves élus dans les établissements scolaires), qui serait consultée préalablement aux modifications du règlement intérieur et aux fermetures de site. Cela permettrait de faire remonter les besoins des usagers.
- **Nous souhaiterions par ailleurs connaître les fondements de ces hausses de tarifs (jusqu'à 30%)** qui s'accompagnent de fermetures de sites (donc réduction des frais d'exploitations) et du niveau de prix qui semble élevés ([tableau comparatif disponible sur notre site web](#) par rapport aux accueils alentours.

Cordialement,



Groupe de travail des parents Yonne Nord

CC-ME : Collectif Citoyens des Mangeurs d'Escargots – association loi 1901
<https://ccme89.github.io/> - contact.ccme.89@gmail.com



Avis à tous les parents



Cette pétition fait suite à celle organisée par les [parents d'élèves de Sergines](#) en septembre dernier. Il s'avère que de nombreux sites ont des problématiques similaires dans notre communauté de commune :

Dans la cadre de la présente pétition à l'attention des élus de la CCYN, nous demandons :

- **à ce que les derniers tarifs portés à la connaissance des parents au moment de l'inscription soit appliqués pour le mois de juillet 2020** Ce qui implique le **remboursement de la hausse appliqué sans préavis** et après l'inscription ainsi que le report de la hausse voté début juillet au mois d'août 2020.
- **Que les usagers soient informés de chaque modification du règlement intérieur.**
- **La mise en place d'une instance représentative des usagers** (par exemple sur la base de représentant des parents d'élèves élu dans les établissement scolaire), qui serai consulté préalablement aux modifications du règlement intérieur et aux fermetures de site ce qui permettrai de faire remonter les besoins des usagers.
- **Nous souhaiterions par ailleurs connaître les fondements de ces hausses de tarifs** qui s'accompagnent de fermetures de sites (donc réductions des frais d'exploitations) et du niveau de prix qui semble élevé par rapports aux accueils alentours.



Nous invitons l'ensemble des parents de la CCYN à consulter la lettre ouverte du CC-ME et à rejoindre notre de groupe de travail pour trouver des solutions constructives pour répondre aux problématiques de notre territoire.

Cordialement,

